



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2009

TARIFS STATIONNEMENT - MODIFICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 15 mai 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

DIRECTION DES FINANCES

TARIFS STATIONNEMENT - MODIFICATION

Madame Pilar BAUDIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 8 décembre 2008, le Conseil Municipal a notamment adopté les tarifs pour le stationnement.

L'étude de stationnement résidentiel effectuée par la société « Municipalité Service » sur le territoire de la Ville a permis de formuler un certain nombre d'actions visant à répondre aux objectifs recherchés suivants :

- 1- Privilégier le stationnement de courte durée dans l'hyper centre.
- 2- Favoriser le stationnement des résidents sur leur lieu de domicile.
- 3- Assurer un meilleur remplissage des parkings en ouvrage.

Les zones de stationnement ont ainsi été simplifiées et les tarifs rééquilibrés.

Le nouveau zonage assure une meilleure « lisibilité » pour l'utilisateur :

- Création d'une zone rouge qui est celle du centre ville proprement dit, où la rotation des véhicules en stationnement doit s'effectuer rapidement (maximum autorisé de deux heures).
- Extension de la zone verte qui concerne des emplacements de stationnement éloignés de l'hyper centre où les véhicules peuvent stationner plus longtemps, en raison d'une rotation importante non démontrée, avec un tarif moins élevé.
- Suppression des zones mauve et orange.

En conséquence, les tarifs du stationnement votés le 8 décembre 2008 sont annulés et remplacés par ceux figurant dans l'annexe jointe :

- à compter du 22/06/2009 pour les tarifs horaires
- à compter du 01/07/2009 pour ceux des abonnements

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les nouveaux tarifs de stationnement applicables :
 - à compter du 22 juin 2009 pour les tarifs horaires,
 - à compter du 1^{er} juillet 2009 pour les abonnements.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	9
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Pilar BAUDIN